



Mémento des industries agroalimentaires en Bretagne

Édition 2017

Crédit photo : Atelier de l'Argoat, Plélan le Grand (35)



Draaf Bretagne

**Direction régionale de l'Alimentation,
de l'Agriculture et de la Forêt**

	Pages
• Sources, champ, définitions	3
• Emploi	6
• Formation	11
• Structure des entreprises	12
• Données économiques	16
• Commerce extérieur	18
• Focus sur...	
...les activités IAA dans les départements	19
...les abattages bovins	20
...les abattages porcins	22
...les abattages de volailles de chair	24
...l'industrie laitière	26
...la charcuterie industrielle	28
...l'industrie du poisson	30
...la fabrication d'aliments pour animaux	32
...l'industrie des fruits et légumes	34
...la boulangerie-pâtisserie industrielle	36
• Consommation d'énergie	38
Dépenses pour l'environnement	

Sources

Clap (Connaissance locale de l'appareil productif)

C'est un système d'information géré par l'Insee (Institut national de la statistique et des études économiques) alimenté par différentes sources dont l'objectif est de fournir des statistiques localisées au lieu de travail jusqu'au niveau communal, sur l'emploi salarié et les rémunérations pour les différentes activités des secteurs marchand et non marchand.

Le référentiel d'entreprises et d'établissements est constitué à partir du Répertoire national des entreprises et des établissements (Sirene).

Les données sur l'emploi salarié résultent d'une mise en cohérence des informations issues de l'exploitation :

- des DADS (Déclarations Annuelles de Données Sociales) ;
- des bordereaux récapitulatifs de cotisations de l'Urssaf (Union pour le recouvrement des cotisations de sécurité sociale et des allocations familiales) ;
- des données de la Mutualité Sociale Agricole (MSA) en complément des données des Urssaf pour les secteurs d'activité en lien avec l'agriculture (à compter des données relatives à l'exercice 2007) ;
- du système d'information sur les agents de l'État.

Ésane (Élaboration annuelle des statistiques d'entreprises)

Le dispositif Ésane, mis en production par l'Insee, combine des données administratives (obtenues à partir des déclarations annuelles de bénéficiaires que font les entreprises à l'administration fiscale et à partir des données annuelles de données sociales qui fournissent des informations sur les salariés) et des données obtenues à partir d'un échantillon d'entreprises enquêtées par un questionnaire spécifique pour produire des statistiques structurelles d'entreprises (enquête sectorielle annuelle/ESA).

Enquête sur les Liaisons financières (Lifi)

L'enquête sur les liaisons financières est réalisée tous les ans par l'Insee auprès des entreprises françaises détenant plus de 1,2 million d'euros de titres de participation ou bien employant plus de 500 salariés ou bien réalisant plus de 60 millions de chiffres d'affaires. Les entreprises qui ne satisfont pas l'un de ces critères mais qui étaient repérées comme tête de groupe l'année précédant l'année d'enquête sont également interrogées ainsi que celles qui étaient détenues par des capitaux étrangers l'année précédente.

Douanes

En France, c'est la direction générale des Douanes et Droits indirects qui établit la balance commerciale. Celle-ci ne retrace que les échanges de marchandises et non de services. En accord avec les standards internationaux, la valeur statistique est la valeur des marchandises au passage de la frontière française : CAF (Coût Assurance et Fret inclus) pour les importations, FAB (Franco A Bord) pour les exportations. Les droits, taxes et accises sont exclus de la valeur statistique. Dès lors qu'il s'agit d'informations

régionales, il convient d'interpréter le résultat avec réserve. En effet, certains produits, bien que consommés en Bretagne, n'y sont comptabilisés que partiellement car les importations sont réalisées par des entreprises implantées dans d'autres régions. À l'inverse, certaines importations peuvent être effectuées en Bretagne pour être finalement, selon les aléas de la commercialisation interne, mises à la consommation dans d'autres régions.

FranceAgriMer

Établissement national des produits de l'agriculture et de la mer, FAM exerce ses missions pour le compte de l'État, en lien avec le ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation. Ces missions consistent principalement à favoriser la concertation au sein des filières de l'agriculture et de la forêt, à assurer la connaissance et l'organisation des marchés, ainsi qu'à gérer des aides publiques nationales et communautaires. FranceAgriMer met en œuvre les politiques publiques de régulation des marchés, assure une veille économique qui renforce l'efficacité des filières et favorise leur organisation.

Enquête Annuelle Laitière (EAL)

Chaque année, le Service de la Statistique et de la Prospective (SSP), réalise l'EAL. Elle fournit sur un champ exhaustif et dans un grand détail de nomenclature les chiffres définitifs de collecte et de production de la branche, ainsi que des résultats de production vendue (PRODUCTION COMMERCIALISÉE) selon une nomenclature européenne dite PRODCOM pour les entreprises de 20 salariés ou plus.

Enquête Annuelle sur les Consommations d'Énergie dans l'Industrie (EACEI)

Pierre angulaire du dispositif d'évaluation des besoins énergétiques de l'industrie, l'EACEI recense les achats et les consommations d'énergie des établissements industriels français. Pour les industries agroalimentaires et les scieries, elle a été réalisée par le Service de la Statistique et de la Prospective (SSP) du ministère en charge de l'Agriculture jusqu'en 2011. Depuis 2012, elle est conduite par l'Insee.

Enquête annuelle sur les investissements pour protéger l'environnement dans l'industrie (ANTIPOL)

Cette enquête a pour objet de mesurer l'effort réalisé par les établissements industriels pour protéger l'environnement. Pour les industries agroalimentaires et les scieries, cette enquête a été réalisée par le Service de la Statistique et de la Prospective (SSP) du ministère en charge de l'Agriculture jusqu'en 2011. Depuis 2012, elle est conduite par l'Insee.

Champ

Le champ principalement utilisé pour les illustrations de cette publication est celui des activités industrielles de transformation agroalimentaire (industries alimentaires et des boissons) : ensemble des divisions 10 et 11 de la NAF rév.2 à l'exception des secteurs de l'artisanat commercial 10.13B (charcuterie), 10.71B, 10.71C et 10.71D (boulangerie et pâtisserie artisanales). En aval, la distribution (commerce de gros et de détail) n'est pas prise en compte.

Périmètre coopératif

Une entreprise est de statut coopératif quand sa catégorie juridique est société coopérative agricole (code 6317), société d'intérêt collectif agricole (Sica, codes 5432, 5532, 5632, 6532) ou union de coopératives (6318, 5459, 5559, 5659). Le périmètre coopératif regroupe les entreprises à statut coopératif et celles à statut non coopératif qu'elles contrôlent, c'est-à-dire les filiales privées des groupes coopératifs.

Définitions

Entreprise : unité juridique, dotée de la personnalité morale, c'est-à-dire apte à faire des opérations commerciales. La plupart des entreprises n'ont qu'un seul établissement, mais les plus importantes en ont plusieurs.

Établissement : unité géographique ne possédant pas de personnalité juridique, telle que siège social, usine, dépôt, magasin d'exploitation. Lorsqu'il est fait mention de l'emploi dans les établissements, il s'agit bien des emplois occupés dans la région quel que soit le lieu d'implantation du siège social de la société dont ils dépendent. Sauf précisions, l'effectif salarié de l'établissement est l'effectif au 31 décembre de l'année.

ETP : Équivalent Temps Plein

Le chiffre d'affaires : montant total de l'ensemble des productions vendues par l'entreprise (biens et services). Il exclut les subventions reçues sur les produits.

La valeur ajoutée : différence entre la valeur de la production et les consommations intermédiaires. Elle exprime l'excédent de richesse qui reste à l'entreprise.

L'Excédent Brut d'Exploitation (EBE) : c'est la part de la valeur ajoutée restant à l'entreprise une fois enlevés les frais de personnel. Il mesure la rentabilité de l'entreprise.

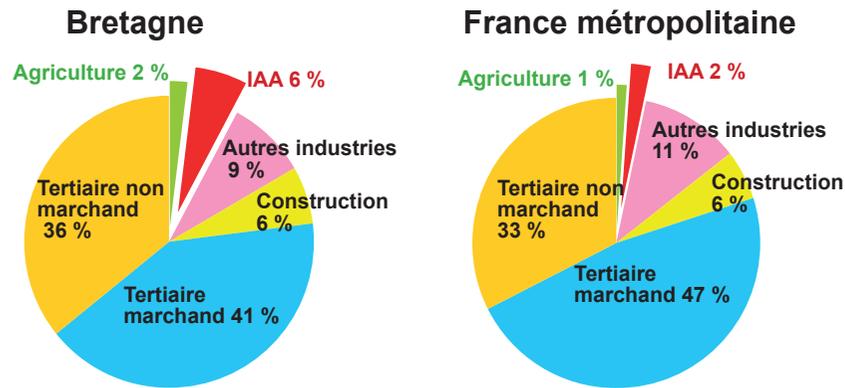
Le taux de valeur ajoutée : indicateur de potentiel de richesse. C'est le rapport entre le chiffre d'affaires et la valeur ajoutée.

Le taux de marge : indicateur de rentabilité économique. C'est le rapport entre l'excédent brut d'exploitation et la valeur ajoutée.

Le taux d'exportation : il représente la part du chiffre d'affaires consacrée à l'exportation. C'est le rapport entre le montant des exportations et celui du chiffre d'affaires.

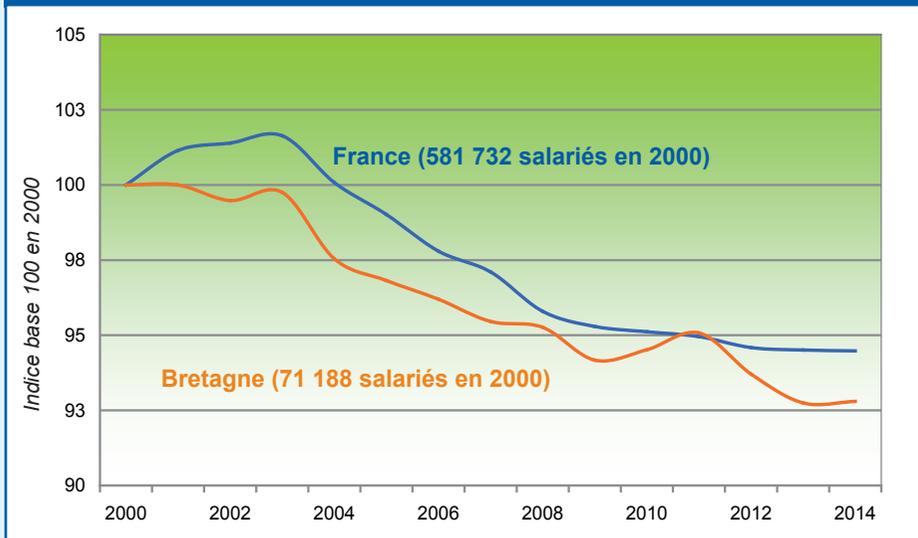
Le taux d'investissement corporel : investissement corporel (bâtiments, matériel, véhicules...) rapporté à la valeur ajoutée.

La part des emplois salariés des IAA en Bretagne plus importante qu'en France



Source : Insee, estimations localisées d'emploi provisoires au 31/12/2014

L'évolution de l'emploi salarié dans les IAA en Bretagne suit globalement la tendance nationale



Source : Insee, estimations d'emploi salarié au 31 décembre, résultats provisoires pour 2014

L'industrie des viandes représente presque la moitié de l'emploi salarié des IAA en Bretagne - Établissements de 20 salariés et plus

Unité : nombre	Établissements	Salariés	ETP	Part Bret./ France
Secteur d'activité				
Industrie des viandes	132	25 546	23 019	24 %
Transf. et conserv. de viande de boucherie	60	14 790	13 197	31 %
Transf. et conservation de viande de volaille	26	5 159	4 695	20 %
Prép. indust. de produits à base de viande	46	5 597	5 127	18 %
Industrie du poisson	29	3 369	3 214	28 %
Industrie des fruits et légumes	22	3 663	3 791	17 %
dont transf. et conservation de légumes	17	3 118	3 255	27 %
Industrie des corps gras	S	79	S	3 %
Industrie laitière	37	6 124	5 727	11 %
dont : fabric. de lait liquide et de produits frais	11	1 962	1 788	14 %
fabrication de beurre	4	550	512	23 %
fabrication de fromage	11	1 565	1 465	5 %
fabrication d'autres produits laitiers	8	1 544	1 409	24 %
Meunerie et travail du grain	S	213	S	3 %
Boulangerie et pâtes alimentaires	52	4 497	4 004	10 %
Fab. indust. de pain et de pâtisserie fraîche	28	3 031	2 644	10 %
Fab. de biscuits, biscottes et pâtiss. de cons.	24	1 466	1 360	12 %
Fabrication d'autres produits alimentaires	55	6 491	5 861	9 %
dont fabrication de plats préparés	28	4 445	4 042	23 %
Fabrication d'aliments pour animaux	62	4 817	4 386	27 %
Fabrication d'alim. pour animaux de ferme	56	4 222	3 842	34 %
Fabrication d'alim. pour animaux de compagnie	6	595	544	11 %
Industrie de la boisson	6	301	236	1 %
Établissements de 20 salariés et plus *	402	55 100	50 502	16 %
Autres établissements (moins de 20 salariés)	1 049	3 109	2 923	7 %
Total des établissements IAA hors artisanat	1 451	58 209	53 425	15 %
Total des établissements IAA y c. l'artisanat	4 262	67 964	61 426	12 %

* Établissements de 20 salariés et plus, hors secteurs artisanaux de la charcuterie, boulangerie, pâtisserie

S : secret statistique

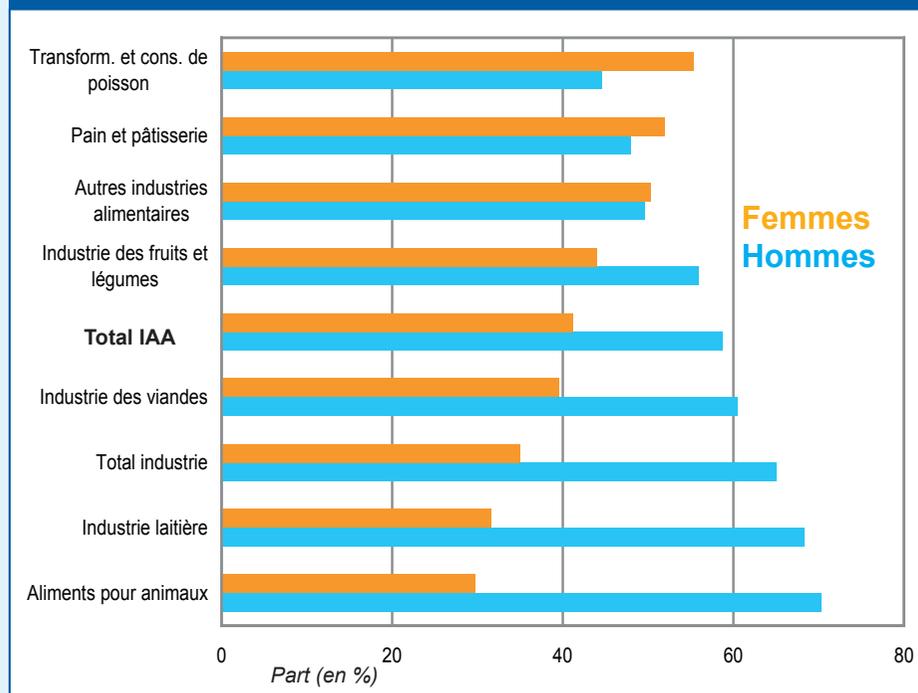
Source : Insee, SSP, Clap (Connaissance locale de l'appareil productif) au 31/12/2014

30 % des intérimaires travaillent dans les IAA en Bretagne

Nombre d'intérimaires équivalent temps plein	Bretagne					Part 2014 du secteur/ Total	France	Part 2014 de la Bretagne/ France
	2010	2011	2012	2013	2014		2014	
Agriculture	296	310	287	305	328	1 %	2 791	12 %
Industrie	16 295	17 036	15 290	14 664	15 220	53 %	226 714	7 %
dont IAA	8 984	8 356	8 056	8 239	8 612	30 %	44 019	20 %
Construction	5 441	5 880	5 523	5 365	5 327	19 %	100 325	5 %
Tertiaire	7 778	7 848	7 371	7 199	7 900	27 %	189 163	4 %
Total	29 810	31 074	28 471	27 533	28 775	100 %	518 993	6 %

Source : Dares, exploitation des fichiers Pôle emploi des déclarations mensuelles des agences d'intérim

4 salariés des IAA sur 10 sont des femmes en Bretagne



Champ : établissements de 20 salariés et plus hors secteurs artisanaux (charcuterie, boulangerie, pâtisserie)

Source : Insee, SSP, Clap (Connaissance locale de l'appareil productif) au 31/12/2014

En Bretagne, les trois quarts des salariés dans les industries de la viande, du poisson et de la panification industrielle sont des ouvriers

Effectif salarié	Cadres supérieurs	Cadres moyens	Employés	Ouvriers	Part des ouvriers
Industrie des viandes	1 236	2 794	1 996	19 520	76 %
Transform. et cons. de poisson	246	412	156	2 554	76 %
Pain et pâtisserie	336	542	311	3 308	74 %
Industrie des fruits et légumes	256	492	240	2 675	73 %
Autres industries alimentaires	558	958	485	4 490	69 %
Industrie laitière	516	1 106	409	4 093	67 %
Autres secteurs	40	51	34	167	57 %
Industrie des boissons	42	77	31	151	50 %
Aliments pour animaux	950	1 146	699	2 022	42 %
Total	4 180	7 578	4 361	38 980	71 %

Champ : établissements de 20 salariés et plus hors secteurs artisanaux (charcuterie, boulangerie, pâtisserie)

Source : Insee, SSP, Clap (Connaissance locale de l'appareil productif) au 31/12/2014

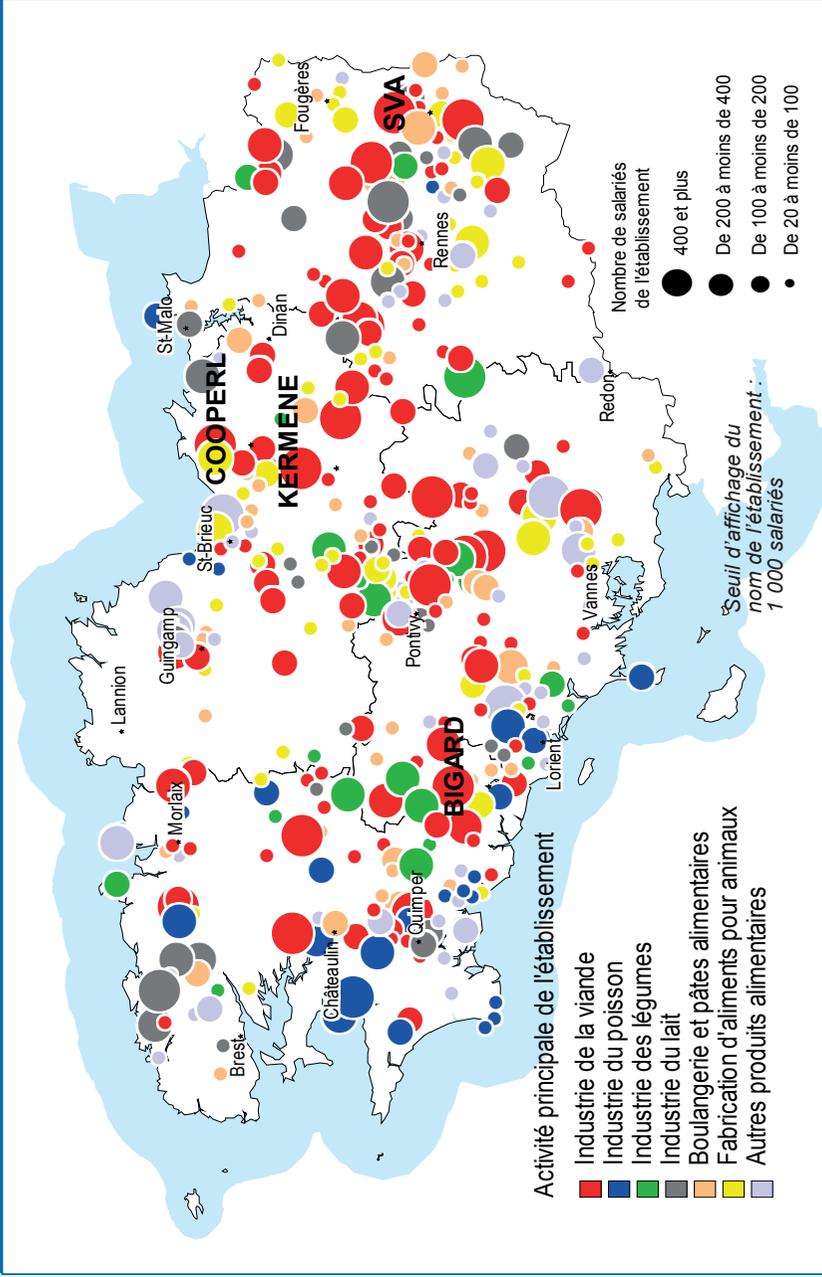
Plus de la moitié des salariés des IAA travaille dans une entreprise de 250 salariés et plus en Bretagne

Tranche d'effectif de l'entreprise	Nombre de salariés	Équivalent temps plein
Moins de 10 salariés	925	826
De 10 à 99 salariés	8 957	8 055
De 100 à 249 salariés	10 826	10 306
De 250 à 999 salariés	17 991	16 350
1 000 salariés et plus	7 192	6 651
Total	45 891	42 188

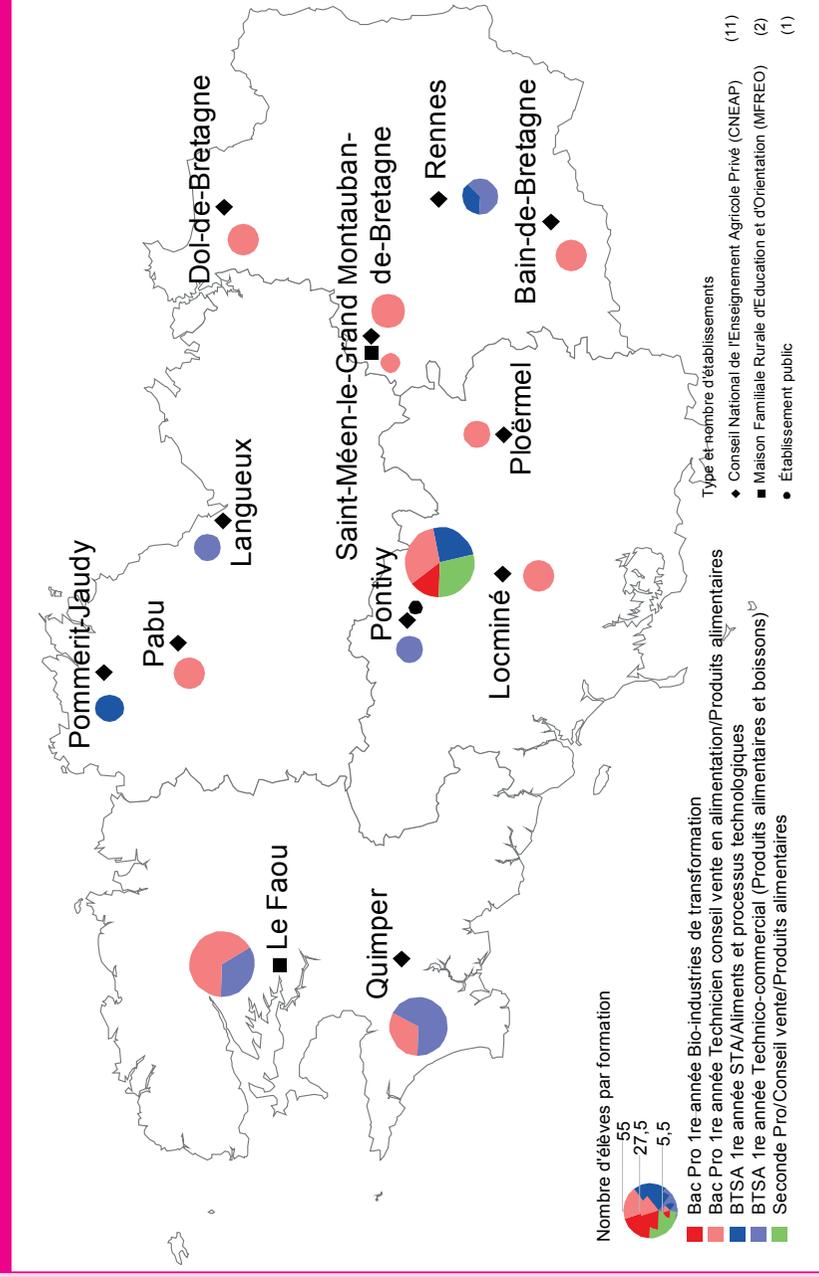
Champ : effectifs des établissements bretons appartenant à des entreprises ayant plus de 80 % de leurs effectifs en Bretagne

Source : Insee, SSP, Clap (Connaissance locale de l'appareil productif) au 31/12/2014

L'industrie agroalimentaire occupe tout le territoire breton



Des établissements de formations agroalimentaires bien répartis, mais un effectif insuffisant pour satisfaire les besoins futurs



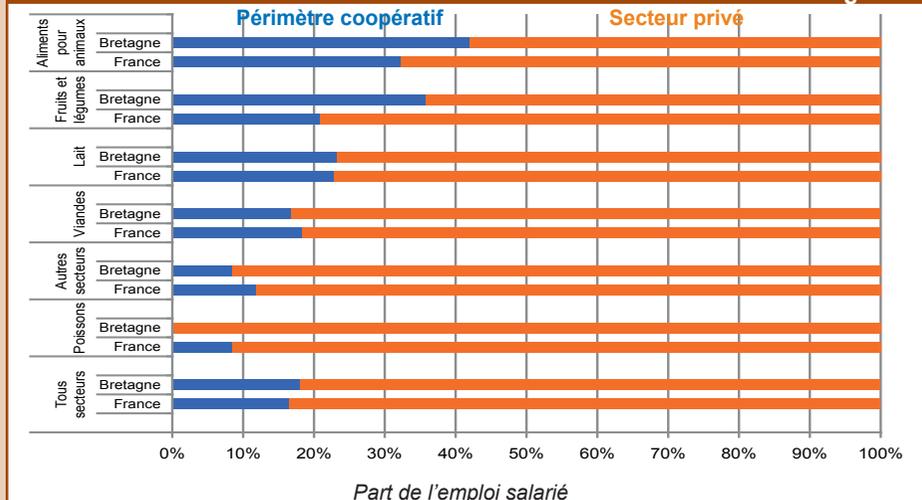
Les établissements des PME contribuent au dynamisme de l'emploi agroalimentaire

Secteurs d'activité y compris charcuterie et boulangerie-pâtisserie artisanales	Nbre d'établissements	Dont appartenant aux entr. de moins de 20 sal.	Effectif au 31/12	Dont appartenant aux entr. de moins de 20 sal.	ETP	Dont appartenant aux entr. de moins de 20 sal.
Industrie de la viande	343	249	7 245	1 015	6 647	917
<i>dont charcuterie artisanale</i>	196	188	789	640	675	552
Industrie du poisson	57	35	1 498	178	1 551	161
Industrie des fruits et légumes	32	17	1 337	63	1 451	61
Industrie laitière	51	29	1 890	115	1 693	112
Meunerie et travail du grain	42	39	315	223	280	200
Pain et pâtisserie	2 046	1 912	11 773	8 349	9 871	6 803
<i>dont boulangerie-pâtisserie artisa.</i>	1 996	1 887	10 039	8 130	8 351	6 612
Autres industries alimentaires	183	137	3 024	478	2 663	412
Aliments pour animaux	80	27	2 497	236	2 204	210
Industrie de la boisson	40	37	296	178	259	158
Total	2 874	2 482	29 875	10 835	26 619	9 034

Champ : établissements des petites et moyennes entreprises de moins de 250 salariés, quel que soit leur chiffre d'affaires, ayant plus de 80 % de leurs salariés en Bretagne, artisanat commercial compris (charcuterie et boulangerie-pâtisserie), hors industrie des corps gras.

Source : Insee, SSP, Clap (Connaissance locale de l'appareil productif) au 31/12/2014

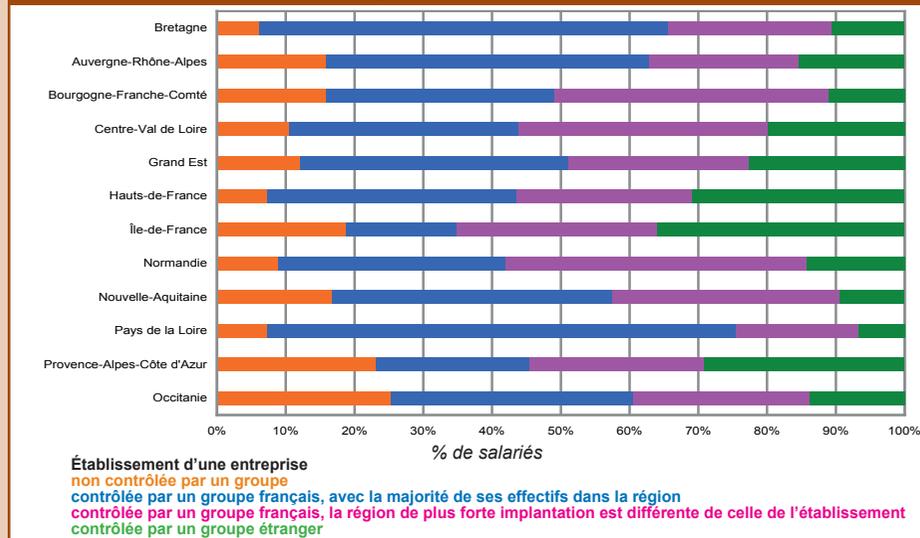
En Bretagne, le secteur coopératif est particulièrement présent dans les secteurs de l'alimentation animale et de la transformation des fruits et légumes



Champ : établissements des IAA, hors secteurs artisanaux de la charcuterie, boulangerie, pâtisserie, localisés en Bretagne et en France

Source : Insee, Clap 2014, Fare 2014, Lifi 2014 - Traitement Draaf Bretagne

Plus de 9 salariés des IAA bretonnes sur 10 travaillent dans une entreprise contrôlée par un groupe

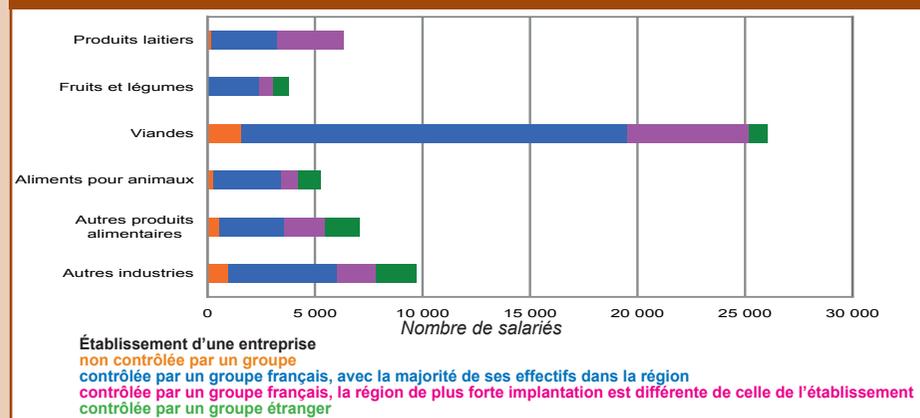


Note de lecture : 94 % des salariés des établissements agroalimentaires situés en Bretagne sont employés par des entreprises contrôlées par des groupes. Pour 59 %, le groupe est français, avec la majorité de ses effectifs français en Bretagne. Pour 24 %, le groupe est français mais sa région de plus forte implantation n'est pas la Bretagne. Pour 11 % des salariés, le groupe est étranger.

Champ : établissements des IAA hors secteurs artisanaux de la charcuterie, boulangerie, pâtisserie, France métropolitaine hors Corse

Source : Insee Clap 2014, Lifi 2014

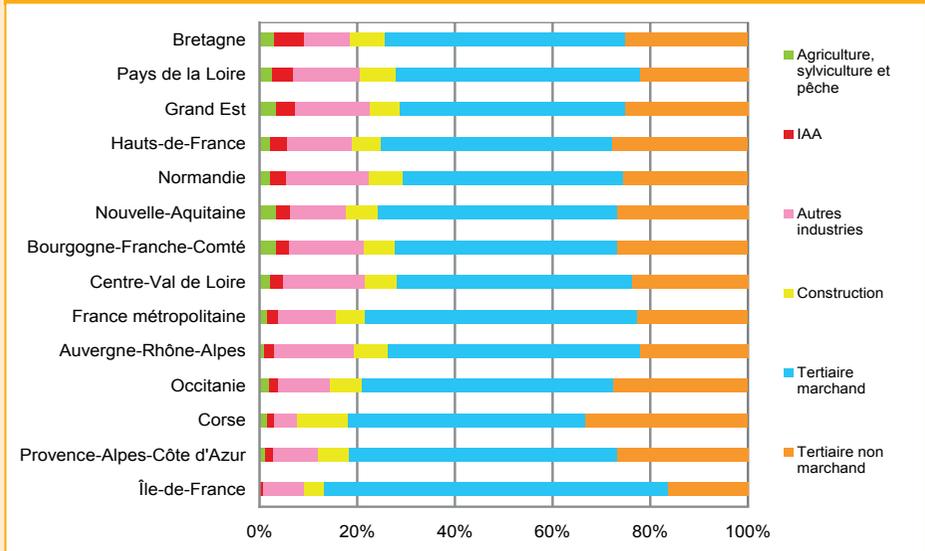
Les groupes étrangers pèsent peu dans l'emploi des IAA bretonnes



Champ : établissements bretons des IAA, hors secteurs artisanaux de la charcuterie, boulangerie, pâtisserie

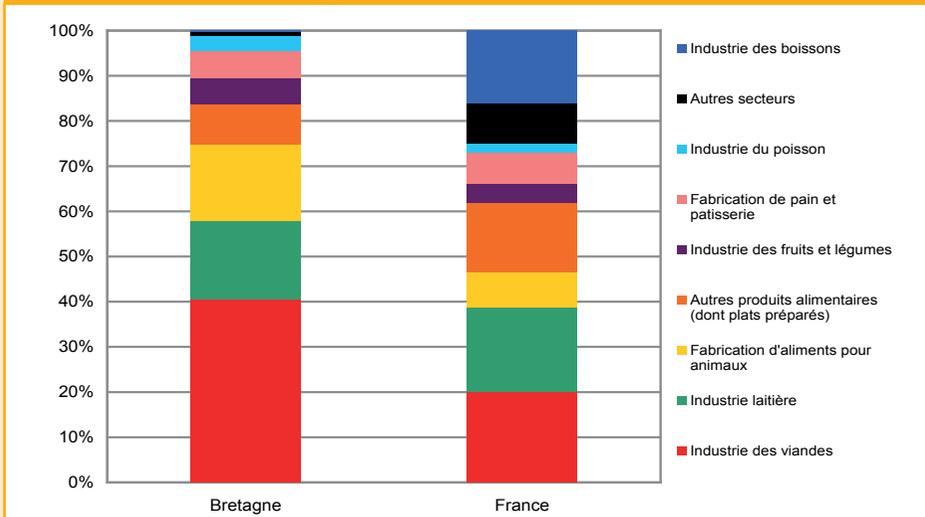
Source : Insee, Clap 2014, Lifi 2014

La Bretagne est la région où la part de la valeur ajoutée apportée par les IAA (6 %) est la plus importante



Source : Insee, Comptes nationaux 2013

L'industrie des viandes génère 40 % du chiffre d'affaires breton des IAA



Source : Insee, É sane 2014 - Traitement SSP

En Bretagne, l'industrie des viandes représente la moitié des valeurs agroalimentaires exportées

Unité : effectif, valeur en millions d'euros	Nombre d'entreprises	Dont de 20 salariés et plus	Chiffre d'affaires	Ventes à l'exportation	Valeur ajoutée	Investissements corporels
Industrie de la viande	232	93	7 720	1 206	1 172	145
Transf. et cons. de la viande de boucherie	131	39	5 596	829	753	90
Transf. et cons. de la viande de volaille	44	23	1 166	298	193	28
Prép. ind. de produits à base de viande	57	31	957	79	226	27
Industrie du poisson	64	22	632	27	130	32
Industrie des fruits et légumes	60	19	1 127	79	224	66
Industrie laitière	67	26	3 253	584	337	102
Fabrication d'aliments pour animaux	77	34	3 249	233	370	42
Fabrication de pain et pâtisserie	154	44	1 144	175	303	46
Fabrication industrielle pain et pâtisserie	51	23	604	127	177	26
Fab. de biscuits, biscottes et pâtis. de conserv.	93	21	540	47	126	20
Fabrication d'autres produits alimentaires	303	48	1 646	180	408	79
dont fabrication de plats préparés	94	24	804	67	197	51
Ensemble des IAA Bretagne*	1 101	294	18 970	2 494	2 996	526
- Industrie alimentaire*	1 009	291	18 902	2 493	2 972	516
- Industrie des boissons	92	3	69	1	24	9
Ensemble IAA France*	17 647	2 729	171 465	36 246	33 850	Nd**
- Industrie alimentaire*	14 596	2 429	143 755	28 159	26 441	Nd**
- Industrie des boissons	3 051	300	27 710	8 086	7 409	1 075

Champ : entreprises ayant au moins 80 % de salariés dans la région
 * Y compris fabrication d'huile et graisses végétales et animales; travail des grains et fabrication de produits amyliacés - ** Non disponible
 Source : Insee, Esane, traitement SSP, mise en forme Draaf Bretagne

Les IAA bretonnes dégagent globalement peu de valeur ajoutée

Unité : %	Taux de valeur ajoutée	Taux d'ex-port.	Taux de marge (EBE/VA)	Frais de person-nel/VA	Taux d'investis. corporels
Industrie de la viande	15	16	17	83	12
Transf. et cons. de la viande de boucherie	13	15	13	87	12
Transf. et cons. de la viande de volaille	17	26	10	90	14
Prép. ind. de produits à base de viande	24	8	33	67	12
Industrie du poisson	21	4	13	87	25
Industrie des fruits et légumes	20	7	30	70	30
Industrie laitière	10	18	37	63	30
Fabrication d'aliments pour animaux	11	7	37	63	11
Fabrication de pain et pâtisserie	26	15	40	60	15
Fabrication industrielle pain et pâtisserie	29	21	45	55	15
Fab. de biscuits, biscottes et pâtis. de conserv.	23	9	33	67	16
Fabric. d'autres produits alimentaires	25	11	27	74	19
dont fabrication de plats préparés	24	8	23	77	26
Ensemble des IAA Bretagne*	16	13	26	74	18
- Industrie alimentaire*	15	13	26	74	17
- Industrie des boissons	35	1	43	57	39
Ensemble IAA France*	20	21	37	63	Nd**
- Industrie alimentaire*	18	20	33	67	Nd**
- Industrie des boissons	27	29	55	45	15

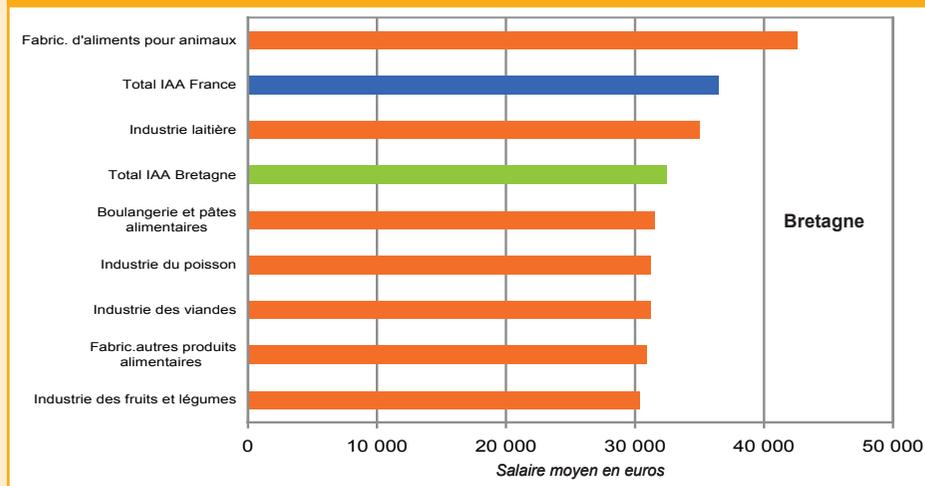
Champ : entreprises ayant au moins 80 % de salariés dans la région

* Y compris fabrication d'huile et graisses végétales et animales, travail des grains et fabrication de produits amylacés

** Non disponible

Source : Insee, É sane 2014, traitement SSP, mise en forme Draaf Bretagne

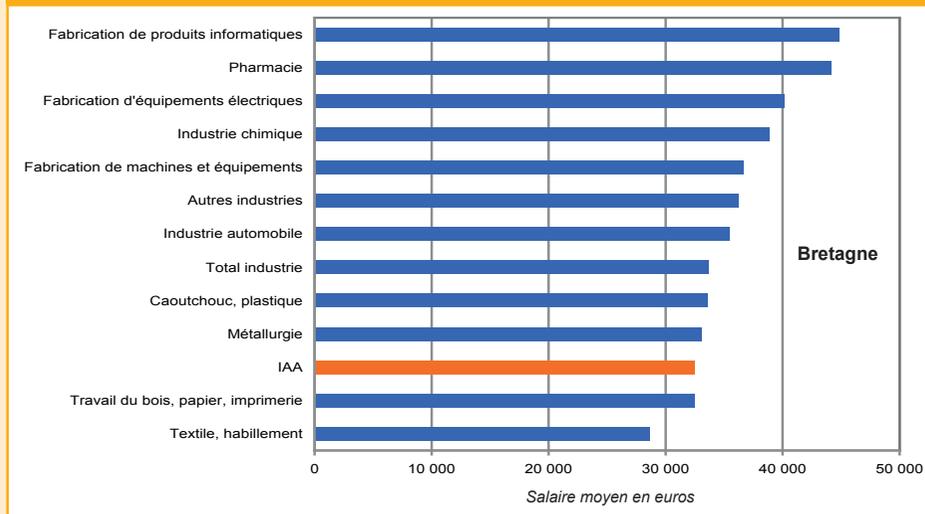
Des salaires plus rémunérateurs dans la fabrication des aliments pour animaux



Champ : établissements agroalimentaires, hors secteurs artisanaux (charcuterie, boulangerie, pâtisserie)

Source : Insee, SSP, Clap (Connaissance locale de l'appareil productif) au 31/12/2014

Les IAA moins rémunératrices que les autres secteurs industriels



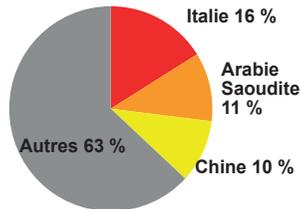
Champ : établissements de l'industrie manufacturière, hors secteurs artisanaux (charcuterie, boulangerie, pâtisserie)

Source : Insee, SSP, Clap (Connaissance locale de l'appareil productif) au 31/12/2014

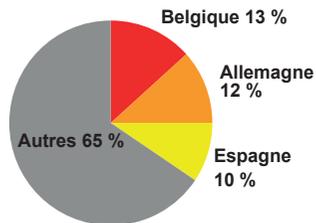
La balance commerciale des IAA bretonnes largement excédentaire

Exportations 2015 :
3 533 millions d'euros

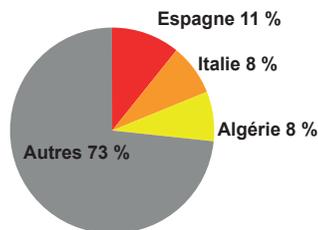
En % des valeurs des exportations
Viande et produits à base de viande
1 524 millions d'euros



Produits laitiers et glaces
713 millions d'euros

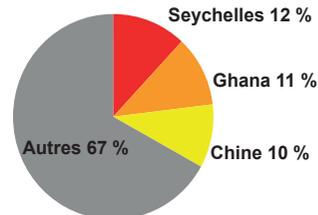


Aliments pour animaux
319 millions d'euros

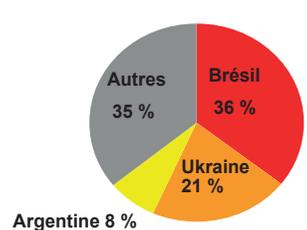


Importations 2015 :
2 194 millions d'euros

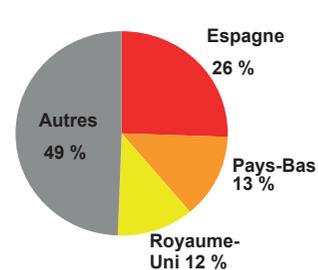
En % des valeurs des importations
Produits de la mer
471 millions d'euros



Huiles et graisses végétales
453 millions d'euros



Viande et produits à base de viande
338 millions d'euros



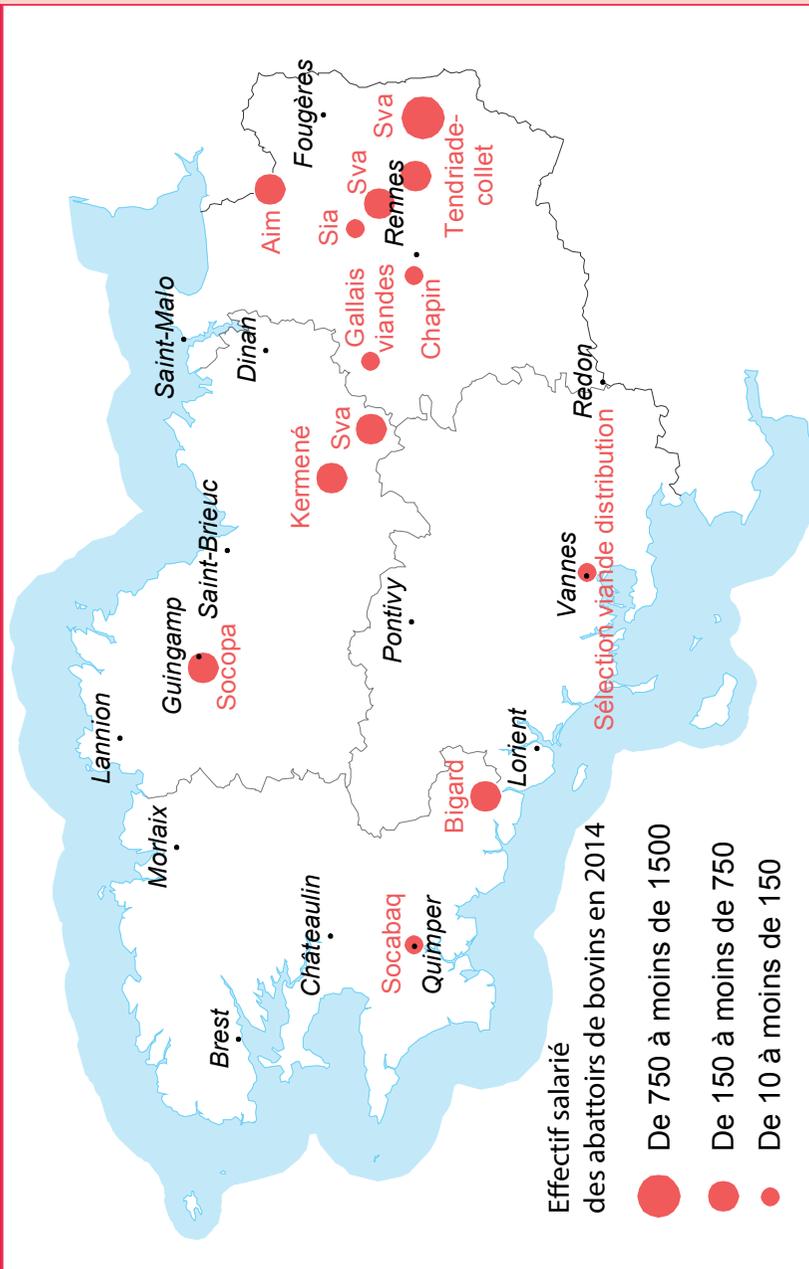
Source : Douanes 2015

Des activités agroalimentaires assez bien réparties dans les départements bretons, mais avec des spécificités

Secteur d'activité	Nombre d'établissements	Nombre de salariés au 31/12	Poids du secteur dans le département (% de salariés)	Poids du dép. dans la région par secteur (% de salariés)
Côtes-d'Armor				
Industrie des viandes	68	6 685	52	26
Industrie du poisson	8	96	1	3
Industrie des fruits et légumes	13	482	4	13
Industrie laitière	15	967	7	15
Fabrication de pain et pâtisserie	37	972	7	19
Autres produits alimentaires	53	1 869	14	26
Fabrication d'aliments pour animaux	58	1 757	13	33
Autres industries agroalimentaires	31	261	2	25
Ensemble du département	283	13 089	100	22
Finistère				
Industrie des viandes	69	5 904	40	23
Industrie du poisson	44	2 612	18	73
Industrie des fruits et légumes	26	867	6	23
Industrie laitière	27	1 850	13	29
Fabrication de pain et pâtisserie	70	1 253	9	25
Autres produits alimentaires	87	1 408	10	20
Fabrication d'aliments pour animaux	19	335	2	6
Autres industries agroalimentaires	45	242	2	23
Ensemble du département	387	14 471	100	25
Ille-et-Vilaine				
Industrie des viandes	93	7 110	46	27
Industrie du poisson	9	271	2	8
Industrie des fruits et légumes	18	296	2	8
Industrie laitière	29	2 892	19	46
Fabrication de pain et de pâtisserie	52	1 692	11	33
Autres produits alimentaires	115	1 093	7	15
Fabrication d'aliments pour animaux	47	1 721	11	33
Autres industries alimentaires	50	384	2	36
Ensemble du département	413	15 459	100	27
Morbihan				
Industrie des viandes	82	6 343	42	24
Industrie du poisson	21	607	4	17
Industrie des fruits et légumes	25	2 124	14	56
Industrie laitière	24	612	4	10
Fabrication de pain et de pâtisserie	47	1 180	8	23
Autres produits alimentaires	98	2 701	18	38
Fabrication d'aliments pour animaux	30	1 453	10	28
Autres industries agroalimentaires	42	170	1	16
Ensemble du département	369	15 190	100	26

Note de lecture : l'industrie des viandes représente 52 % de l'emploi des IAA dans les Côtes-d'Armor. 26 % de l'emploi régional de l'industrie des viandes se situe dans les Côtes-d'Armor.

Champ : totalité des établissements IAA, hors secteurs artisanaux de la charcuterie, boulangerie, pâtisserie
Source : Insee, SSP, Clap (Connaissance locale de l'appareil productif) 2014



Le volume des abattages de viande bovine en 2015

En tonnes équivalent carcasse

	Bretagne	France	Part Bretagne/France
Total des abattages de viande	2 021 089	5 216 554	39 %
dont gros bovins	258 616	1 239 778	21 %
dont veaux	66 678	181 020	37 %

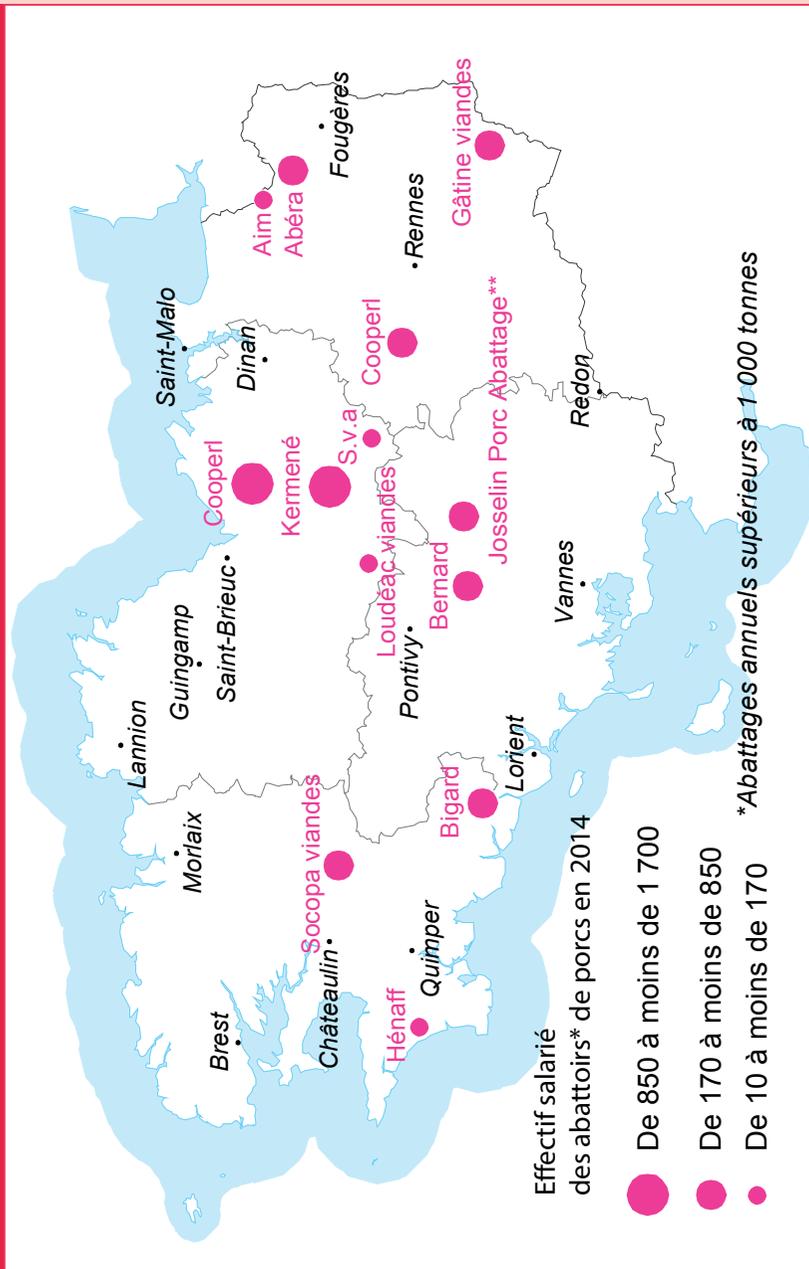
Source : Agreste, enquête auprès des abattoirs

La Bretagne produit 11 % de bovins finis en France et 22 % de la production de veaux de boucherie. En 2015, la Bretagne occupe le 1^{er} rang des treize régions métropolitaines françaises devant les Pays de la Loire pour les abattages de gros bovins, avec 21 % du tonnage. La région compte 18 sites d'abattages dont 7 abattant plus de 10 000 tonnes par an, soit 91 % de l'abattage breton. Quatre des cinq plus grands abattoirs français de bovins sont bretons. 60 % des gros bovins abattus proviennent des autres régions françaises, ce qui permet aux abattoirs spécialisés bovins bretons d'avoir un taux d'utilisation de leurs capacités de 84 %, soit 10 points de plus que pour le reste des abattoirs français.

Les abattages bretons de veaux de boucherie se classent au 1^{er} rang des régions françaises (37 % du tonnage national) devant la Nouvelle-Aquitaine (25 %). Les cinq plus gros outils bretons concentrent plus de 90 % des tonnages. 40 % des veaux abattus dans la région proviennent des deux régions limitrophes, les Pays de la Loire et la Normandie, et 4 % des autres régions françaises.

L'Ille-et-Vilaine se place au 1^{er} rang des départements français pour les abattages de gros bovins et de veaux, avec notamment la présence de deux grands abattoirs sur son territoire : SVA à Vitry et Tendriade Collet à Châteaubourg, 1^{er} site français d'abattage de veaux.

Selon FranceAgriMer, la consommation de viande bovine (bœuf et veau) baisse depuis le début de la crise économique. En 10 ans, un Français en a consommé 2,5 kg en moins, soit 24,2 kg en 2014. Le prix élevé de cette viande, ajouté aux discours environnementaux et de santé sur les viandes rouges, a contribué à la désaffection des consommateurs.



**Josselin Porc Abattage a repris les activités de GAD en 2014.
Source : Agreste, Draaf Bretagne, Diffaga - Insee, Clap 2014

Le volume des abattages de viande porcine en 2015

En tonnes équivalent carcasse	Bretagne	France	Part Bretagne/ France
Total des abattages de viande dont porcins	2 021 089	5 216 554	39 %
	1 149 160	1 967 363	58 %

Source : Agreste, enquête auprès des abattoirs

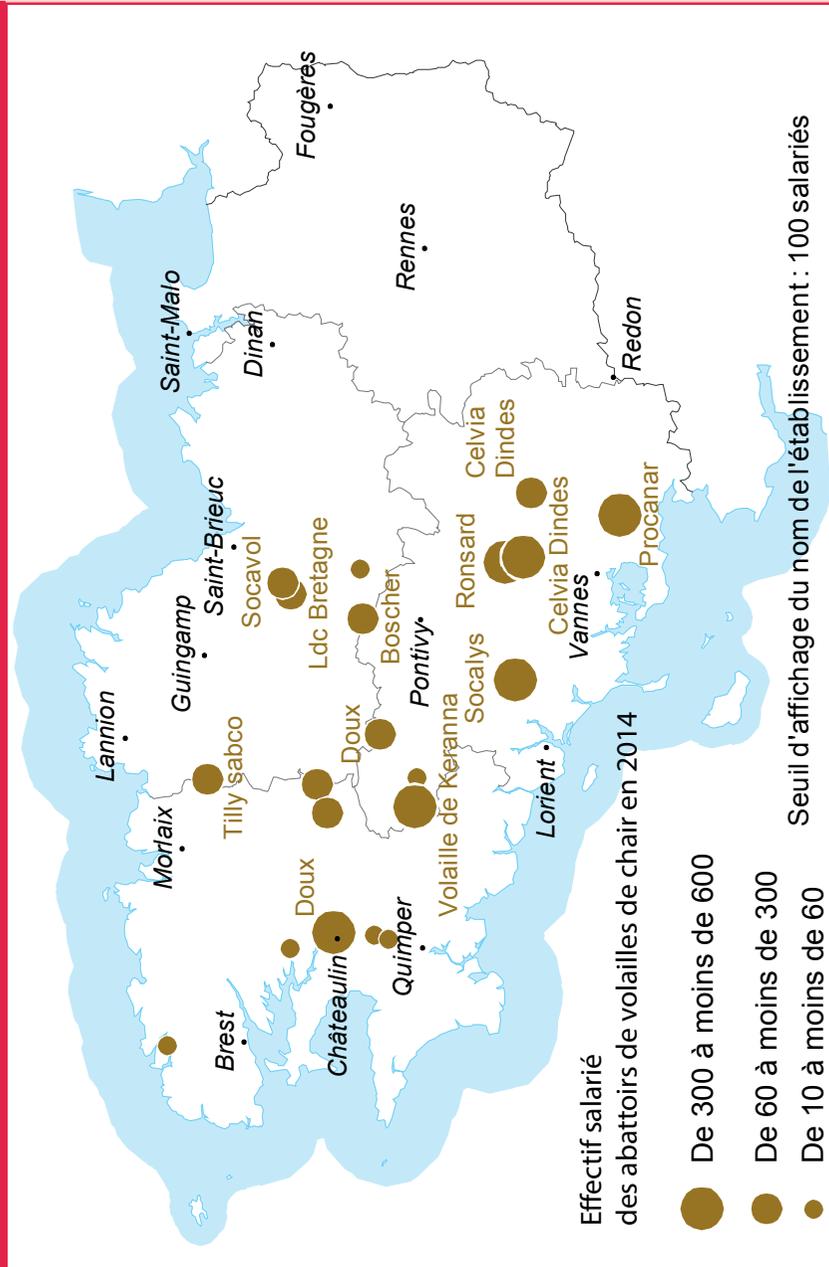
La Bretagne occupe le 1^{er} rang des nouvelles régions françaises pour la production porcine (56 % de la production nationale) avec 5 200 exploitations en 2013 et un cheptel estimé à 7,3 millions de têtes en 2015. Le Finistère et les Côtes-d'Armor sont les deux premiers départements producteurs de porcs. En 2014, la Bretagne compte 13 abattoirs de porcs (produisant plus de 1 000 tonnes par an) employant 6 700 salariés.

13 millions de porcs sont abattus en Bretagne dont 90 % élevés dans la région. La Bretagne dispose d'un des plus grands abattoirs français de porcs : Cooperl à Lamballe (Côtes-d'Armor). Néanmoins, à l'échelle européenne, ces constats sont à nuancer : avec environ 200 000 tonnes équivalent carcasses (tec) par an, les activités de la Cooperl sont loin d'atteindre celles de géants européens comme l'abattoir porcine de Tönnies à Rheda en Allemagne qui abat 1,1 million de tec par an.

Le secteur de l'abattage porcine est fragilisé par la concurrence internationale, notamment du fait de pays à coûts de main-d'œuvre plus faibles, dont l'Allemagne et l'Espagne. Les surcapacités d'abattage ont aussi été souvent considérées comme un élément de vulnérabilité de la filière porcine bretonne. Mais, depuis la fermeture de GAD à Lampaul-Guimiliau (Finistère), fin 2013, le taux d'utilisation des chaînes d'abattage porcine est estimé à 85 %.

Malmenées par l'embargo russe en 2014, les exportations bretonnes de viande de porc ont, depuis, trouvé de nouveaux débouchés en Chine.

Selon FranceAgriMer, la viande de porc, y compris sous forme transformée, reste la viande la plus consommée en France, malgré son recul depuis presque 20 ans (- 10 % de la consommation individuelle de porc entre 1994 et 2014). En 2014, un Français a consommé 32,5 kg de porc dont les trois quarts en charcuterie. Le porc bénéficie d'un prix modique, en faible augmentation, et d'une importante diversité de produits.



Le volume des abattages de volailles de chair en 2015

En tonnes équivalent carcasse	Bretagne	France	Part Bretagne/ France
Total des abattages de viande (en tec)	2 021 089	5 216 554	39 %
dont poulets	347 579	1 044 500	33 %
dont dindes	142 285	340 228	42 %
Découpes de volailles et de lapins (en tonnes)	248 990	659 920	38 %

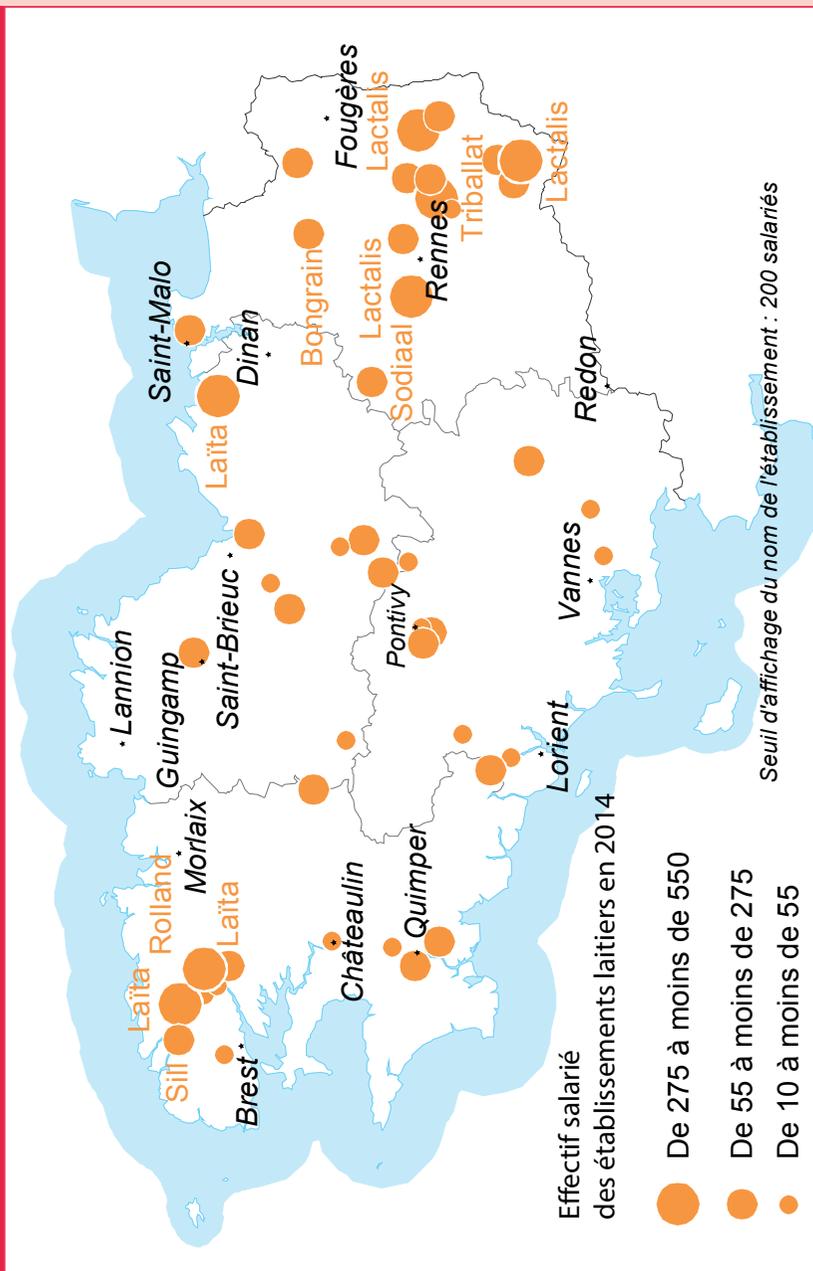
Source : Agreste, enquêtes auprès des abattoirs et des ateliers de découpe

La Bretagne occupe le 1^{er} rang des nouvelles régions françaises pour la production de volailles de chair avec 2 900 exploitations spécialisées. Elle fournit le tiers de la production nationale de volailles de chair.

En volaille, sur la vingtaine d'abattoirs spécialisés, une quinzaine dépassent annuellement les 10 000 tonnes équivalent carcasse et réalisent 95 % des tonnages régionaux. Dans le reste de la France, seul un tiers des abattoirs dépasse ce seuil. La région abrite le plus grand abattoir au niveau national (Doux à Châteaulin).

La production de poulets est majoritairement orientée vers le poulet standard, notamment le poulet entier congelé destiné à l'export vers les pays du Proche-Orient et du Moyen-Orient. Le taux d'exportation des entreprises bretonnes, de 46 % en 2012, recule à 26 % en 2013. En juillet 2013, la suppression des aides à l'exportation a fragilisé la filière entière. En amont, la production de volailles a reculé en 2014. Après les restructurations de Doux et Tilly-Sabco, et avec l'évolution favorable de la parité euro-dollar, la filière export repart. Fin 2014, le groupe LDC s'est rapproché de Sofiprotéol, a racheté la partie activité abattage de Glon-Sanders et a ainsi créé la Société Bretonne de Volaille. Toutefois, en 2015, les exportations baissent et les importations de pays tiers, notamment du Brésil, mais aussi d'Europe (de l'Allemagne et de la Pologne) fragilisent la filière.

La volaille est désormais la seconde viande la plus consommée en France, dépassant la viande bovine depuis 2012. La consommation individuelle de volaille qui s'élevait à 16 kg par habitant en 1980, atteint désormais 26,3 kg par habitant, soit une hausse de 64 % en 35 ans. Cette évolution s'explique, d'une part, par un prix relativement bas par rapport aux autres viandes et, d'autre part, par une innovation constante qui accompagne les nouvelles attentes des consommateurs (praticité, forte diversité de produits, goût consensuel...). La consommation de poulet se développe au détriment des autres volailles, notamment la dinde ; ce sont les produits transformés (comme les panés, découpes aromatisées, etc.) qui sont les plus dynamiques. La viande de volaille consommée par les Français hors de leur foyer est très majoritairement importée.



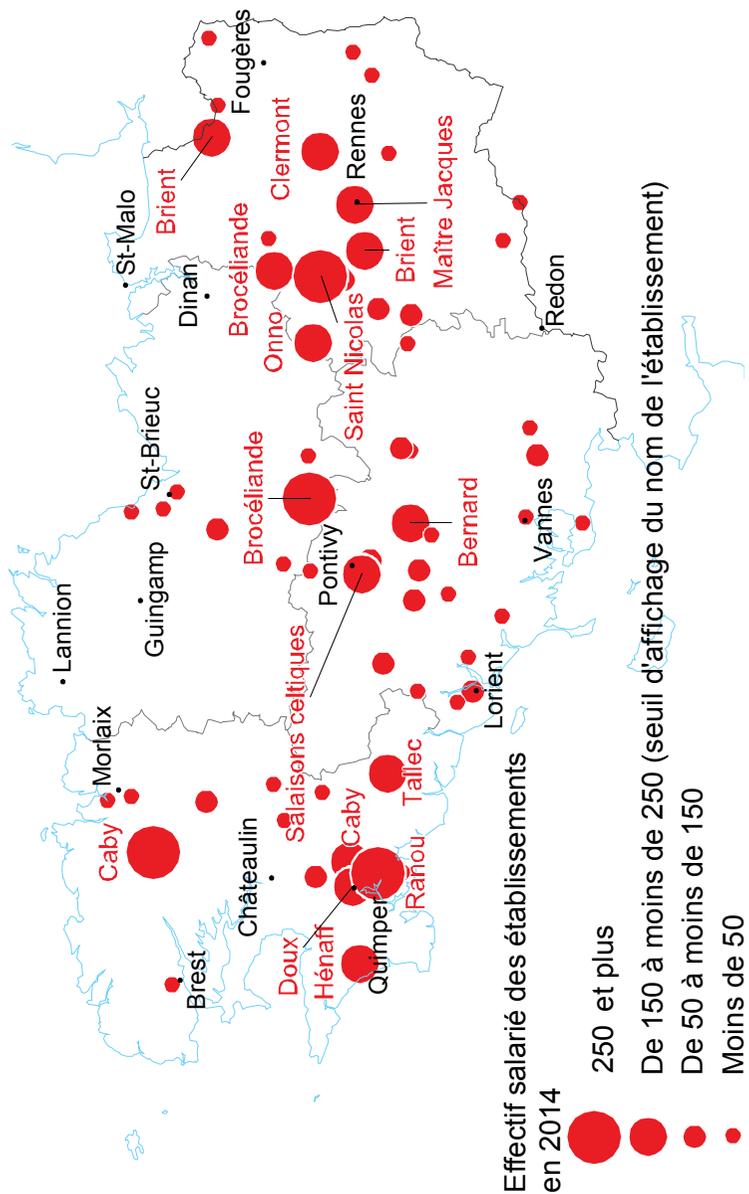
Source : Agreste, Draaf Bretagne - Insee, Clap 2014

Le volume des produits de l'industrie laitière en 2015

	Bretagne	France	Part Bretagne/ France
Livraisons de lait (1 000 l)	5 421 735	24 566 911	22 %
Produits intermédiaires dont :			
lait en poudre en vrac (t)	186 211	325 177	57 %
lactosérum liquide ou concentré (t ES*)	68 102	500 701	14 %
Produits finis dont			
laits liquides conditionnés (1 000 l)	624 331	3 377 772	18 %
crème conditionnée (t)	90 470	420 906	21 %
beurre	95 889	367 817	26 %
laits fermentés dont yaourts et desserts lactés (t)	88 379	2 268 447	4 %
fromages de vache sauf fondus (t)	234 405	1 781 669	13 %
dont emmental (t)	128 157	253 318	51 %

* ES : Extrait sec
Source : Agreste, enquête annuelle laitière

Avec 12 000 exploitations spécialisées dans la production laitière, la Bretagne produit 22 % du lait français. En 2014, l'industrie laitière bretonne est présente dans 37 établissements de plus de 20 salariés. Elle emploie 6 500 salariés (10 % des effectifs nationaux du secteur). La région est orientée vers la production de beurre (un quart du tonnage national), d'emmental, de lait conditionné et de lait en poudre écrémé. La fabrication de ces différents produits laitiers progresse. L'industrie laitière bretonne investit dans les unités de production de lait en poudre et notamment de lait infantile à destination des pays tiers, principalement la Chine. En 2016, le groupe Synutra, 3^e groupe chinois des produits laitiers infantiles, a inauguré la plus grande tour de séchage d'Europe de poudre de lait à Carhaix (Finistère). La Bretagne est bien positionnée sur les produits bio : 57 % du beurre bio fabriqué en France, 30 % des crèmes conditionnées et 36 % des yaourts. L'industrie laitière bretonne sait aussi innover ; Valorial, pôle de compétitivité agroalimentaire, travaille, entre autres, sur le lait et les produits dérivés. C'est également une industrie diversifiée qui développe, par exemple, la production de lactosérum, ou petit lait, qui fait un retour dans l'alimentation humaine (poudre infantile, chocolaterie...). La consommation de lait ne cesse de baisser en France : 51 litres par habitant en 2015, contre 61 litres en 2003 d'après Syndilait. Les raisons principales de cette baisse sont la place de plus en plus faible du lait dans le petit déjeuner des Français, la crainte de l'intolérance au lactose et la remise en cause des bienfaits du lait pour la santé. La consommation de yaourts, plus attrayants pour les enfants que le lait liquide, et de fromages, ne cesse d'augmenter en France comme en Europe.



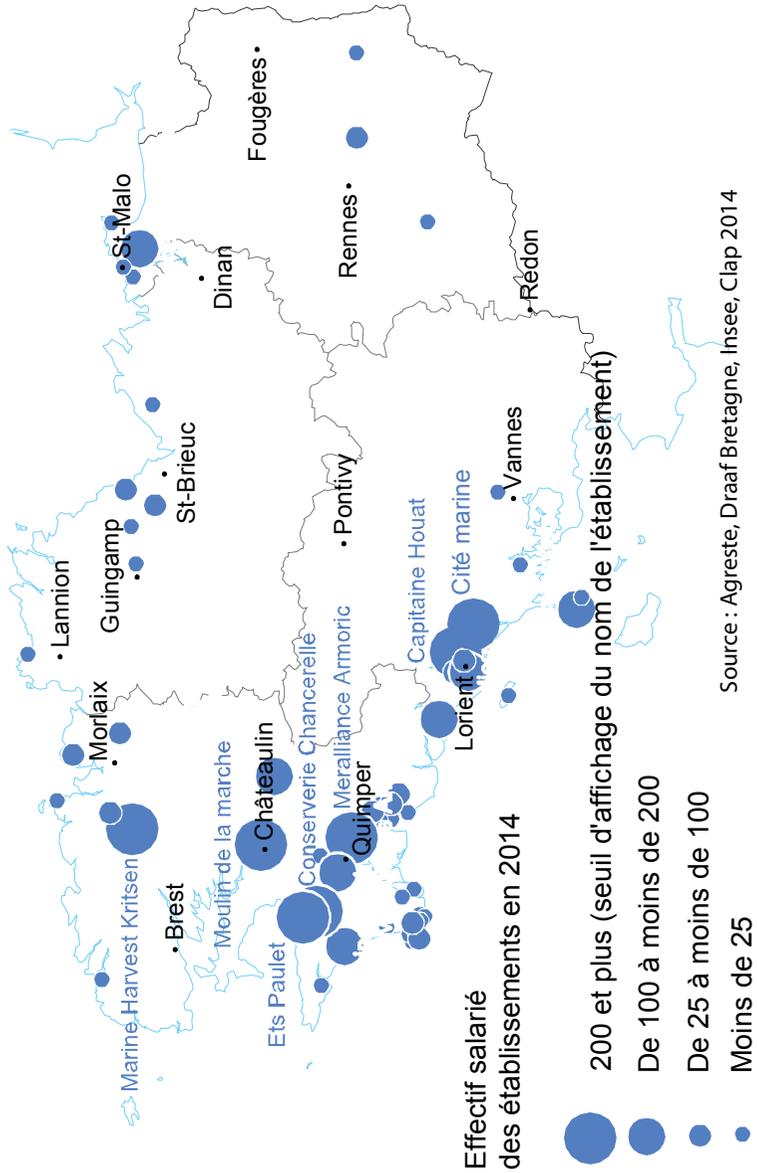
Source : Agreste, Draaf Bretagne - Insee, Clap 2014

En Bretagne, la charcuterie industrielle occupe 60 établissements et 5 700 salariés. En 2013, la production bretonne (337 200 tonnes) représente le tiers du tonnage national de produits de charcuterie et salaisons.

Les produits fabriqués sont plus élaborés que ceux issus des secteurs des viandes de boucherie et de volaille et dégagent un taux de valeur ajoutée plus élevé : 24 % en 2014, contre respectivement 13 % pour les viandes de boucherie et 17 % pour celles de volaille. Les débouchés des industries des produits à base de viandes sont aussi davantage nationaux. Le taux d'exportation est de 8 %, contre 15 % en viandes de boucherie et 26 % en viandes de volaille.

Avec 31 % des volumes, la charcuterie (hors saucisses fraîches à cuire et charcuterie de volailles) est le deuxième groupe de produits carnés le plus acheté par les ménages français (712 500 tonnes en 2014). Les quantités achetées de charcuterie augmentent régulièrement. Un ménage en achète en moyenne toutes les semaines. Le jambon cuit représente 30 % des volumes de charcuterie et constitue un marché stable. Alors que les produits « terroirs », comme l'andouillette et le boudin, séduisent moins, la consommation de produits prêts à cuisiner (comme les lardons) ou prêts à consommer et conviviaux (comme les rillettes) augmente.

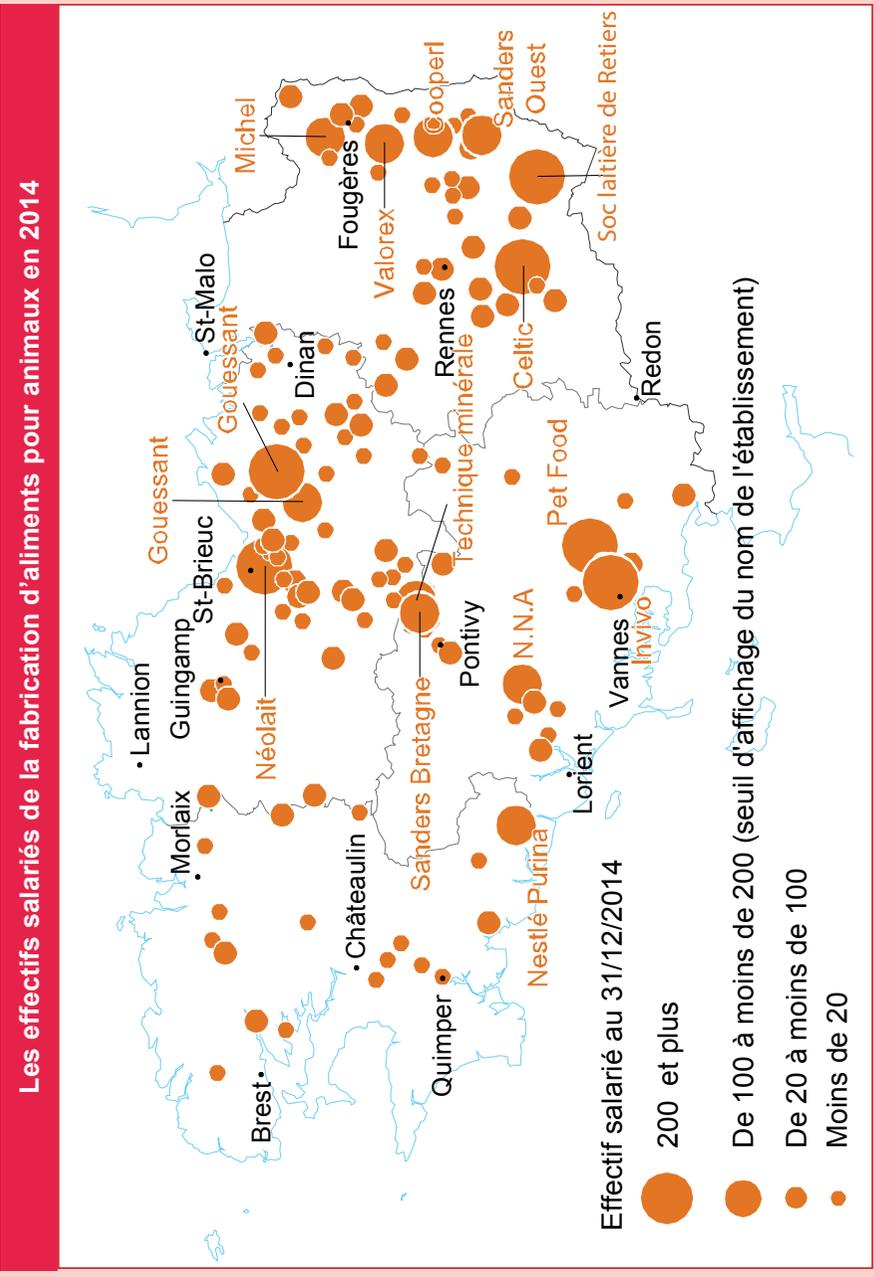
Les effectifs salariés des établissements de l'industrie du poisson en 2014



Source : Agreste, Draaf Bretagne - Insee, Clap 2014

Première région de pêche française, la Bretagne assure 47 % des ventes de pêche en France. Région d'excellence pour l'industrie du poisson, elle représente 28 % des entreprises françaises de cette activité et 34 % du chiffre d'affaires. 80 établissements et 3 600 salariés transforment les produits de la mer en Bretagne. Les trois quarts des salariés bretons de l'industrie du poisson travaillent dans le Finistère. Toutefois, fin 2015, la fermeture de Marine Harvest Kritsen, leader mondial du saumon, à Poullaouen, site historique, a endeuillé ce secteur dans le département. La conserverie et la salaison de saumon et de truite constituent les deux activités principales de la transformation du poisson en Bretagne. Cette activité fait plus appel à la main-d'œuvre féminine que les autres IAA. Les ouvrières des conserveries, appelées autrefois les penn sardines, effectuent traditionnellement le travail de préparation des poissons bleus (sardines, maquereaux, anchois). C'est aussi une industrie innovante. La Bretagne possède en effet l'unique chalutier d'Europe équipé d'une usine de pâte à surimi à son bord. Si les industriels du secteur exportent de moins en moins, la production répond aux besoins des consommateurs français.

En France, la consommation moyenne de produits issus de la pêche et de la pisciculture ne cesse de croître depuis 10 ans pour atteindre 35,2 kg par habitant et par an. Selon une étude FranceAgriMer, 62 % des consommateurs français disent manger du poisson une à deux fois par semaine. Saumon, cabillaud, lieu noir et crevettes cuites forment le peloton de tête des produits aquatiques frais les plus prisés par les Français. Au rayon des produits élaborés, les Français sont friands de conserves de sardines, maquereaux et thon au naturel ou à l'huile, de saumon fumé. 95 % des ménages achètent des conserves de poisson au moins une fois dans l'année.



Le volume de la fabrication des aliments pour animaux en 2015

	Bretagne	France	Part Bretagne/ France
Aliments composés pour le bétail	8 058 344	21 066 411	38 %
dont destinés aux :			
vaches laitières	938 144	3 629 144	26 %
autres bovins	155 967	1 192 771	13 %
porcins	3 701 263	5 067 622	73 %
pondeuses	1 128 060	2 433 075	46 %
poulets de chair	1 095 009	3 408 133	32 %
dindes	629 599	1 311 707	48 %

Source : Coop de France Nutrition Animale - SNIA - enquête de branche déléguée

En Bretagne, 130 établissements et 5 300 salariés interviennent dans la fabrication d'aliments pour animaux. En matière de chiffre d'affaires, le secteur de la fabrication d'aliments pour animaux se place au troisième rang des IAA bretonnes, derrière les industries des viandes et l'industrie laitière. C'est le secteur où les coopératives sont le plus représentées (cf. graphique p.12).

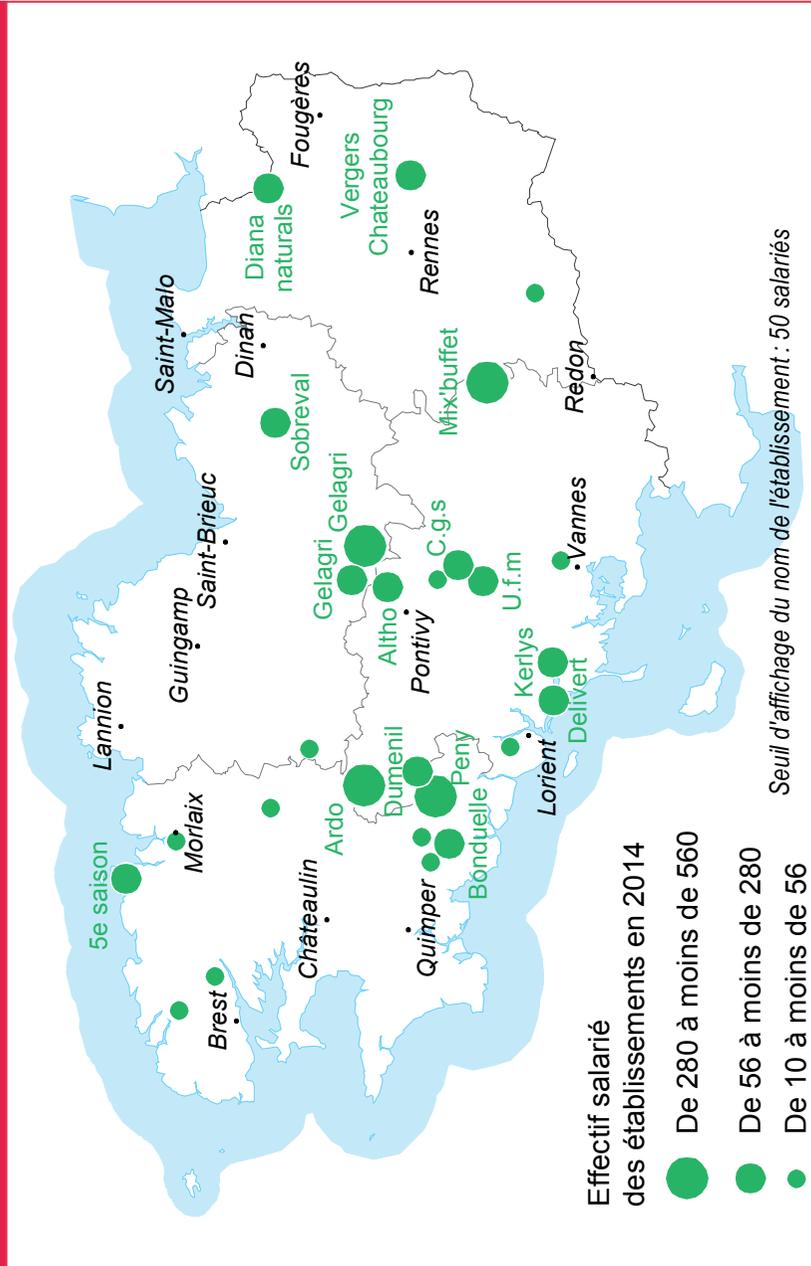
Si cette activité comprend la fabrication d'aliments pour animaux familiers (pet food), la production bretonne est surtout destinée à l'alimentation des animaux de ferme. La production régionale assure 38 % de la production nationale. Les 8 millions de tonnes produites en Bretagne sont principalement destinées aux porcs (46 %), aux volailles (36 %) et aux bovins (14 %). Le tonnage baisse régulièrement depuis plusieurs années pour les aliments destinés aux granivores, en rapport avec l'évolution des cheptels, l'amélioration des performances zootechniques diminuant les besoins des animaux, et le développement de la fabrication d'aliment à la ferme.

Les fabrications bretonnes sont essentiellement destinées au marché national, le taux d'exportation se limitant à 7 %. La nature pondéreuse de l'aliment du bétail et la proximité des clients que sont les élevages expliquent ce faible taux.

En 2012, la production industrielle d'aliments composés pour animaux de ferme en France s'élève à près de 22 millions de tonnes. Avec l'augmentation des aliments complémentaires pour la filière bovine, la part totale des composants protéiques, tourteaux essentiellement, s'accroît légèrement depuis 2006. Parmi eux, les tourteaux de soja, d'origine américaine, cèdent du terrain à ceux de tournesol, produits sur le continent. La part des composants énergétiques destinés aux volailles et aux porcs constitués essentiellement de céréales, s'est réduite. Le blé conserve sa première place avec près de la moitié des céréales utilisées.¹

¹ - Agreste Primeur - N° 317- Les matières premières dans les aliments composés pour animaux de ferme en 2012 - Retour des tourteaux de tournesol, repli continu des tourteaux de soja

Les effectifs salariés de l'industrie de transformation de fruits et légumes en 2014



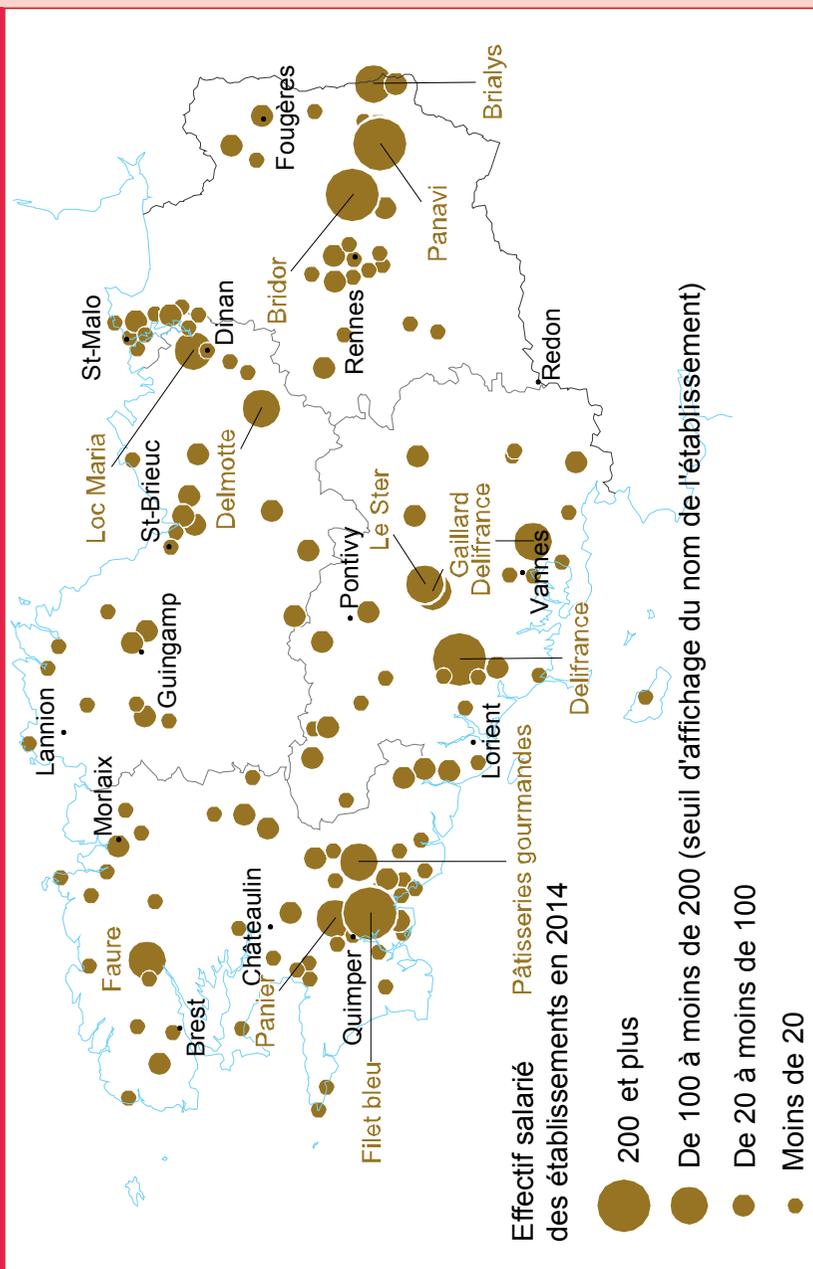
Source : Agreste, Draaf Bretagne - Insee, Clap 2014

La Bretagne est la première région française productrice pour plusieurs légumes : 80 % des choux-fleurs et des artichauts produits en France, plus de la moitié des épinards, le tiers des tomates et le quart des petits pois. Les cultures légumières se situent au nord du Finistère, dans les terres du Morbihan et aussi le nord des Côtes-d'Armor et de l'Ille-et-Vilaine. L'activité industrielle des fruits et légumes est développée dans 80 établissements bretons et emploie 3 800 salariés. La transformation, la surgélation et la conservation de légumes représentent plus de 80 % de cette activité. Des leaders du marché sont implantés en Bretagne comme Bonduelle (conserves, surgelés, salades en sachet), d'Aucy du groupe Cécab (conserves, surgelés, plats préparés), Ardo (légumes surgelés), Kerlys (conserves de légumes) ou encore Mix Buffet (conditionnement de salades).

Le programme « Manger au moins 5 fruits et légumes par jour » lancé en 2007 n'a pas fortement modifié les comportements alimentaires des Français selon l'Insee¹. Entre 2006 et 2008, la consommation de légumes progresse de 0,6 % par an et par habitant en volume. Depuis 2009, la consommation en légumes est restée stable en moyenne annuelle, celle de fruits a progressé (+ 1 % par an et par habitant en volume). Les consommateurs français préfèrent les surgelés aux conserves. Les seniors consomment plus de légumes que les jeunes ou les familles. En mettant en place des produits plus élaborés, plus rapides d'utilisation avec un packaging amélioré, les entreprises bretonnes de la transformation légumière innovent dans ce secteur et s'adaptent aux besoins des consommateurs.

1 - Insee Première - N°1 568- Cinquante ans de consommation alimentaire : une croissance modérée, mais de profonds changements

Les effectifs salariés de l'industrie de la panification en 2014



Source : Agreste, Draaf Bretagne - Insee, Clap 2014

La production de farine en 2015-2016

En tonnes	Bretagne	France	Part Bretagne/ France
Total farine de blé tendre dont :	164 912	4 074 902	4 %
<i>destinée à la panification</i>	80 609	2 239 527	4 %
<i>destinée à la biscuiterie, biscuiterie et prod. de régime</i>	38 156	935 644	4 %

Source : FranceAgriMer, « Marché des céréales », campagne 2015/2016 (du 1/07/2015 au 30/06/2016)

La boulangerie-pâtisserie industrielle (y compris la fabrication de biscuits et de biscottes) emploie 5 100 salariés en Bretagne travaillant dans 140 établissements. Les entreprises de ce secteur sont surtout des PME. La plupart des établissements appartiennent à des entreprises contrôlées par des groupes régionaux, comme l'établissement breton le plus important de ce secteur, Bridor, filiale du groupe breton Le Duff, leader mondial du café-boulangerie (bakery café). L'usine bretonne fabrique le pain et les viennoiseries des points de vente du groupe. La biscuiterie-biscuiterie représente 58 % des établissements et 36 % des salariés. En effet, en dehors des productions classiques, ce secteur agroalimentaire, fort des spécialités régionales (galettes, crêpes, gâteaux au beurre, craquelins...) se diversifie, et de petites entreprises réparties sur tout le territoire travaillent à la fabrication de ce patrimoine gourmand breton. L'industrie laitière (beurre, crème, poudre de lait) et celle des ovoproduits, très présentes en Bretagne, participent à cette activité. La boulangerie et la pâtisserie industrielles se caractérisent par des ratios financiers élevés ; les taux de valeur ajoutée (29 %), de marge (45 %) et d'exportation (21 %) sont parmi les plus importants des IAA bretonnes.

Selon l'Insee, la consommation de pain diminue, tandis que celle de produits élaborés à base de céréales (pâtes, biscottes, biscuits, riz, farine...) augmente, ce qui laisse des perspectives d'avenir à la boulangerie-pâtisserie industrielle.

Consommation d'énergie

Dépenses d'investissement pour l'environnement

Depuis 2010, la consommation d'énergie des IAA bretonnes baisse légèrement

Tonne d'équivalent pétrole (tep)	2005	2010	2013	Evolution 2005-2013 (%)
Hauts-de-France	1 576 479	1 632 225	1 385 010	- 12
Grand Est	921 227	926 102	796 480	- 14
Bretagne	525 638	563 568	557 924	6
Pays de la Loire	404 113	414 132	408 220	1
Normandie	374 774	422 048	381 660	2
Auvergne Rhône-Alpes	332 543	309 684	316 329	- 5
Nouvelle-Aquitaine	298 519	272 846	237 660	- 20
Centre-Val de Loire	220 690	227 948	185 349	- 16
Bourgogne-Franche-Comte	168 229	135 808	150 530	- 11
Île-de-France	128 060	109 496	135 166	6
Occitanie	178 224	186 688	131 152	- 26
Provence-Alpes-Côte d'Azur	120 392	90 428	103 333	- 14
France	5 251 560	5 294 884	4 902 145	- 7

Champ : établissements IAA de 20 salariés ou plus à partir de 2012

Source : Insee, enquête annuelle sur les consommations d'énergie dans l'industrie, traitement SSP

Les IAA bretonnes consacrent le tiers de leurs investissements environnementaux à la limitation des gaz à effet de serre

Investissements en milliers d'euros	Total dont	Eaux usées	Limitation des gaz à effet de serre			
			Air	Déchets	Sols, eaux	
Grand Est	31 097	11 783	4 566	7 176	195	5 799
Auvergne Rhône-Alpes	24 843	10 225	1 498	s	2 473	1 651
Bretagne	22 673	7 630	8 493	673	2 353	786
Nouvelle-Aquitaine	18 214	5 005	5 026	2 306	2 443	652
Hauts-de-France	16 295	6 555	2 776	4 366	431	670
Pays de la Loire	12 149	5 966	2 385	438	1 654	812
Occitanie	10 794	8 598	535	258	751	458
Dom	10 695	7 158	54	46	2 537	372
Bourgogne-Franche-Comté	9 103	3 421	1 182	1 835	2 112	367
Normandie	4 962	2 133	s	250	479	490
Centre-Val de Loire	4 255	2 915	365	s	130	693
Provence-Alpes-Côte d'Azur	3 538	811	1 437	42	64	538
Île-de-France	1 533	440	s	s	247	7
Total	170 150	72 641	29 843	26 332	15 869	13 293

s : secret statistique

Champ : établissements de 20 salariés et plus des IAA (hors tabac)

Source : Insee, enquête sur les investissements pour protéger l'environnement en 2014, traitements SSP

Découvrez la statistique agricole régionale sur le site de la Draaf Bretagne

Retrouvez nos publications et les résultats de la statistique agricole régionale sur le site de la direction régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt, dans la rubrique :

Données, Statistique agricole <http://draaf.bretagne.agriculture.gouv.fr/Statistique-agricole>

Vous accéderez notamment :

- aux publications classées par thématique ou collection
- à la conjoncture mensuelle (publication et tableaux) et annuelle aux données régionales et départementales
- aux résultats du recensement agricole 2010 (possibilité d'éditer des fiches de résultats à la commune avec les évolutions intercommunales)

The screenshot shows the website interface for the Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt de Bretagne. The main navigation bar includes 'Accueil', 'PRODUCTION & FILIÈRES', 'ALIMENTATION', 'ENSEIGNEMENT & FORMATION', 'DONNÉES', and 'Votre DRAAF'. The 'DONNÉES > Statistique agricole' page is displayed, featuring a search bar and a sidebar with 'Conjoncture agricole' highlighted in green. The main content area includes a 'Publications par thématique' menu with categories like 'Agriculture et agroalimentaire en Bretagne', 'Environnement', and 'Forêt, bois et dérivés'. A red box highlights this menu, and an arrow points from the text above to it. Another arrow points from the text above to the 'Conjoncture agricole' link in the sidebar.

Mémento des industries agroalimentaires en Bretagne Édition 2017

Pour en savoir plus

Site de la Draaf Bretagne

- Rubrique industries agroalimentaires

<http://draaf.bretagne.agriculture.gouv.fr/Industries-agroalimentaires-IAA>

Site Agreste national

- Rubrique conjoncture des IAA

<http://agreste.agriculture.gouv.fr/conjoncture/iaa/>

- Rubrique thématique IAA

<http://agreste.agriculture.gouv.fr/thematiques-872/>

La rubrique IAA de la chambre d'agriculture de Bretagne

<http://www.bretagne.synagri.com/synagri/industries-agroalimentaires>

Bretagne Développement Innovation

- Les cartes de la Bretagne agroalimentaire

http://www.bdi.fr/sites/default/files/ressource/web_034124_sial_2016_cartes_a4_fr.pdf#overlay-context=IAA

Agreste, la statistique agricole

Direction régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt Srise (Service régional de l'information statistique et économique)

15 avenue de Cucillé - 35047 Rennes cedex 9 - Tel : 02 99 28 22 30

<http://http://www.draaf.bretagne.agriculture.gouv.fr/Statistique-agricole>



Directeur : Philippe de Guenin
Directrice de la publication : Claire Chevin
Contributeurs : Magali Février, Kristina Frétière, Sylvie Lesaint
Cartographie : Joël Glémée
PAO : Philippe Le Quellec
Impression : Atelier Barbet de Jouy - Maaf
Dépôt légal : à parution
ISSN : en cours
ISBN : 978-2-11-097758-8